

# Association des amis de l'orgue d'Argenton-sur-Creuse



N° 1

Bulletin

2<sup>e</sup> trimestre  
2016

## Le mot du Président

16 juillet 1916 ... C'est au cœur de la Grande Guerre, comme un défi à la violence qui règne dans le monde, qu'est installé en l'Eglise Saint Sauveur l'orgue du facteur Cavallé-Coll, symbole de la place transcendante que la musique a toujours occupée dans l'histoire des hommes...

Cent ans après, cet instrument a accompagné au fil des jours les joies et les peines de ceux qui venaient dans cette église pour des mariages, des baptêmes, des sépultures, des messes où l'orgue était au cœur de ce qu'ils vivaient...

Notre attachement à cet instrument est profond non seulement parce qu'il est unique, dans la production du facteur Cavallé-Coll, mais aussi parce qu'il a une âme ! C'est cette âme exceptionnelle que nous voulons préserver et protéger et c'est pourquoi a été créée l'Association des Amis de l'Orgue d'Argenton-sur-Creuse afin de réunir autour de lui tous ceux qui l'aiment, de permettre qu'il soit entretenu, et de pouvoir faire partager, à travers manifestations et concerts, le plaisir unique d'entendre ainsi qu'on le disait autrefois, chanter à travers lui la Voix des Anges...

*Jean Philippe Flaud*

## Dans ce numéro

Page 1:  
Le mot du Président

Page 2  
L'inauguration de  
l'orgue : 16 juillet 1916

Page 3  
Sortie du 22 mai 2016  
Concerts du 16 et 17  
juillet 2016

Page 4  
La vie de l'association  
Bulletin d'adhésion

### L'association a pour but :

- de permettre la préservation et l'entretien de l'orgue Cavallé-Coll de l'Eglise Saint Sauveur, propriété de la ville d'Argenton-sur-Creuse et inscrit à l'inventaire des monuments historiques ;
- d'offrir des concerts d'orgue et événements musicaux aux habitants, paroissiens, amateurs, mélomanes, touristes, en lien avec l'activité musicale, le patrimoine et l'histoire locale.

Association des amis de l'orgue d'Argenton-sur-Creuse  
1 rue du point du jour, 36 200 Argenton-sur-Creuse

[amisorgueargenton@gmail.com](mailto:amisorgueargenton@gmail.com)

06 87 50 63 05

[amisorgueargenton.over-blog.com](http://amisorgueargenton.over-blog.com)

<p><b>L'inauguration de l'orgue le 16 juillet 1916 vue par</b></p>	<p><b>L'orgue de Saint-Sauveur, par</b></p>
<p><b>L'hebdomadaire La Croix de l'Indre :</b></p>	<p><b>Pierre Brunaud :</b></p>
<p><b>Dimanche 23 juillet 1916</b></p> <p>...</p> <p><i>Cette année, la fête coïncidait avec l'inauguration de nouvelles orgues, dues au zèle du pasteur et à la générosité des Argentonnais. La grand'messe, à l'église paroissiale fut très solennelle. Elle fut célébrée par M. le doyen Rousset, aumônier du lycée de Bourges, qui le soir présida la procession.</i></p> <p><b>L'orgue, puissant et doux, pour la première fois, remplissait de ses harmonies sa nouvelle demeure. L'organiste de Saint-Sauveur en utilisait merveilleusement toutes les ressources. L'assistance, debout, chanta le Credo de Dumont. C'était très imposant.</b></p> <p><i>A la tribune, Mademoiselle Rose Féart, également admirable par son dévouement et son art, et qui met si volontiers son grand talent au service de la Religion et de la Patrie, dirigeait magistralement un groupe de jeunes filles qui fit entendre de superbes morceaux. Elle eût elle-même ajouté à la splendeur des chants, si un mal de gorge malencontreux n'avait voilé pour un moment sa magnifique voix.</i></p> 	<p>L'orgue installé dans la tribune de l'église Saint-Sauveur est dû au grand facteur d'orgue Cavaillé-Coll. Ce très célèbre fabriquant, natif de Montpellier, a produit à Paris dans ses usines, avec son personnel, de très nombreuses orgues (pour mémoire et pour Paris, rappelons que les églises suivantes sont dotées d'un « Cavaillé-Coll » : Notre-Dame, Saint-Sulpice, Saint-Eustache, Sacré Cœur de Montmartre, également la basilique Saint-Denis). L'église Saint-Sauveur a possédé successivement deux orgues Cavaillé-Coll.</p> <p>Le premier fut réceptionné et installé durant l'été 1866. C'est le curé Robin qui avait pris l'initiative de commander un tel orgue. Il avait évidemment pris l'avis et l'accord du « Conseil de fabrique », lequel gérait les biens et les finances de la paroisse. Cet orgue connaîtra plusieurs travaux d'entretien et de réaccordage. Pour installer l'orgue il a fallu agrandir de plusieurs mètres la tribune. C'est très probablement à ce moment que le tableau de Cravanard, représentant le martyr de Saint Polycarpe (actuellement visible dans l'église de Saint-Marcel), fut décroché, car il ne logeait plus sur le mur droit ou gauche de la nef et remisé dans l'église Saint-Etienne.</p> <p>Le second orgue Cavaillé-Coll fut installé en juin 1916, il est inauguré solennellement le 16 juillet 1916. Il est vraisemblable que l'orgue précédent ne donnait plus satisfaction et que l'organiste de l'époque, Mr Baudrat, s'est « débrouillé » pour trouver un nouvel instrument. Cet orgue provient d'une église de Bourges, ou plus sûrement, de la chapelle d'une congrégation. Une étude plus précise sur la provenance reste à faire. Cet orgue présente un intérêt considérable sous deux aspects :</p>
<p><b>Argenton 1914-1918 d'après les Carnets et les photos de Raymond Rollinat :</b></p>	<p>1) c'est un petit modèle ;</p> <p>2) cet instrument n'a subi aucune modification majeure depuis un siècle. Le Cavaillé-Coll, propriété de la Ville d'Argenton est classé « Monument historique » depuis 2002, dans la section du patrimoine mobilier. Durant longtemps l'orgue n'a pas été réaccordé, ni vraiment entretenu. C'est Philippe Augé, curé d'Argenton, qui en 1975 s'inquiète de l'état de l'orgue et enclenche des travaux d'entretien. Depuis, ce bel et rare instrument de l'église Saint-Sauveur est régulièrement entretenu.</p>
<p>P 140</p> <p>« Samedi 16 juillet 1916 »</p> <p><i>Ce soir grand carillon à l'Eglise ; la cloche de la Bonne Dame répond à celles de l'Eglise paroissiale. C'est demain la fête de la Vierge qu'on promènera en procession dans les rues.</i></p> <p><i>(A l'époque cruelle que nous traversons ces cérémonies gagneraient à être moins bruyantes).</i></p> <p><b>C'est demain qu'aura lieu l'inauguration des nouvelles grandes orgues de l'Eglise Saint Sauveur. »...</b></p> <p>Librairie Guénégaud, 1999</p>	<p><b>Pierre Brunaud, avril 2016</b></p>

*Dimanche 22 mai 2016 :*

*Visite de l'atelier d'orgue  
d'Olivier Chevron,  
facteur d'orgue à Saint Civran,  
  
et découverte de l'orgue  
Cavaillé-Coll de Saint Sauveur*

Olivier Chevron, facteur d'orgue, a permis de remettre en état l'orgue Cavaillé-Coll de Saint Sauveur. Il nous fera découvrir son atelier de facture d'orgue.



Déroulé de la visite :

- 13h30 : RV Place du champ de foire, face aux locaux paroissiaux départ en covoiturage pour Saint Civran
- 14h : visite de l'atelier d'Olivier Chevron
- 15h30 : retour à l'Eglise Saint Sauveur
- 16h00 : découverte de l'orgue et démonstrations.
- 17h00 : fin de la visite.

*Samedi 16 juillet 2016 et  
Dimanche 17 juillet 2016*

*Concerts du centième  
anniversaire  
de l'orgue Cavaillé-Coll  
  
à l'Eglise Saint-Sauveur*

**Samedi 16 juillet 2016 à 20h30**  
**Concert orgue et bombarde par**  
**Sébastien Gion et Bernard Kerboeuf**



**Dimanche 17 juillet à 16h30**  
**Récital d'orgue**  
**par Véra Nikitine**

*Précisions dans le prochain Bulletin*

## L'assemblée constitutive du 30 janvier 2016

Vue par Lionel Marchenay, La Nouvelle République, 04 02 2016

**Une nouvelle association vient de voir le jour à l'occasion du 100 e anniversaire de l'installation de l'orgue dans la tribune de l'église Saint-Sauveur**



La nouvelle association, baptisée Les Amis de l'orgue d'Argenton, regroupe une trentaine de personnes. Elle a pour objet de tout mettre en œuvre pour la préservation et l'entretien de l'orgue Cavaillé-Coll, mis en place dans l'église Saint-Sauveur, le 16 juillet 1916. « *Nous voulons offrir aux habitants de la cité et aux touristes, des concerts d'orgue et des événements musicaux, en lien avec le patrimoine et l'histoire locale* », a expliqué, lors de la réunion constitutive, Jean-Philippe Flaud, président-fondateur.

L'association se donne pour mission de faire connaître le plus largement possible cet instrument classé et d'une grande valeur patrimoniale, par le biais de manifestations diverses, accessibles au plus grand nombre. Un autre but est de mettre en valeur les qualités particulières de l'instrument ; certaines améliorations sont prévues pour qu'il réponde pleinement à sa fonction de « roi des instruments de musique ».

L'association souhaite enfin lier des partenariats avec des acteurs musicaux et culturels de la région.

### Echanger, informer, proposer, décider :

L'association se réunit en **assemblée générale** au moins une fois par an. Elle est composée d'un **Bureau**, qui s'est déjà réuni à deux reprises, et d'un **Conseil d'administration**, composé des membres du Bureau, des membres de droit, de membres du comité musical et du comité technique.

Les **membres de droit** sont le maire, le curé doyen et l'organiste référent.

Le **comité musical** éclaire les décisions du Bureau sur la programmation des événements musicaux et facilite les contacts avec les artistes.

Le **comité technique** est chargé de la maintenance de l'orgue et de la logistique des activités, avec l'aide des bénévoles de l'association.

L'association édite un **Bulletin** à rythme bimestriel et a un **blog** qui vous tient au courant des actualités.

### Les membres du Bureau

**Le Président :**

Jean Philippe Flaud

**La Vice Présidente :**

Christine Abrossimov

**Le Trésorier :**

Jean-Claude Girard

**La Vice-Trésorière :**

André Bazin

**Le Secrétaire :**

Bernard Migné

**La Vice Secrétaire :**

Agnès Marcelot

## Bulletin d'adhésion et de don

Vos noms, prénoms	Votre adresse postale et votre adresse mail	Votre cotisation 2016	Total
...	...	10 €	
...	...	10 €	
		<b>Votre don 2016*</b>	
La date :	...	Le total :	

Vous recevrez votre carte d'adhérent ou de bienfaiteur (si vous ajoutez un don) à réception du bulletin d'adhésion et du chèque.

\*Un don vous permet de réduire votre impôt. La démarche vis-à-vis de l'administration fiscale est en cours.

Nous vous adresserons un reçu fiscal pour déduire de votre impôt 66 % du montant du don : si vous faites un don de 30 € en sus de votre cotisation, vous aurez droit à 20 € de réduction d'impôt, 33 € de réduction d'impôt si vous faites un don de 50 €, 66 € si vous faites un don de 100 € ...

Merci d'adresser votre chèque à

**Association des amis de l'orgue d'Argenton-sur-Creuse**

**1 rue du point du jour, 36 200 Argenton-sur-Creuse**